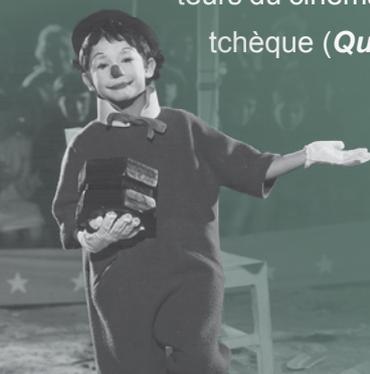




LE CIRQUE AU CINÉMA

ATELIER D'INITIATION AU CINÉMA

L'atelier **Le cirque au cinéma** créé par le service de l'action éducative de La Cinémathèque française est proposé par l'ADRC, à des conditions économiques spécialement aménagées, en accompagnement de trois films de Charlie Chaplin (*Le Cirque*), Federico Fellini (*La Strada*), Pierre Etaix (*Yoyo*) et d'un programme de courts-métrages des plus grands auteurs du cinéma d'animation tchèque (*Quel cirque !*).



Yoyo

Pour accompagner petits et grands dans leur découverte du cinéma, les ateliers présentés en partenariat avec la Cinémathèque française proposent un jeu de questions-réponses à partir d'extraits choisis en écho à un long métrage qui sera projeté en entier par la suite.

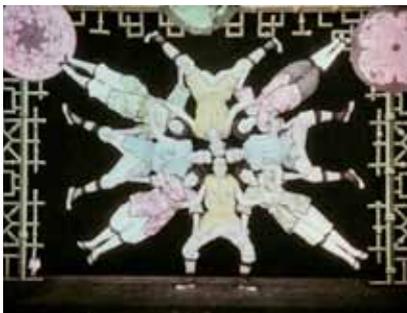
Ces extraits de films sont projetés en salle de cinéma et accompagnés par un intervenant jeune public de la Cinémathèque qui invite les enfants à réagir à ce qu'ils viennent de voir. Il les incite par le questionnement à découvrir comment les sensations et les émotions qu'ils ressentent sont provoquées par une organisation singulière des images et des sons propre à l'art cinématographique. La mise en relation des différents extraits permet, en pointant les similitudes, les différences et les variations entre chaque film, d'aborder la notion de mise en scène. Ce parcours à travers les films propose un voyage dans le temps des origines du cinéma à nos jours.

LE CIRQUE AU CINÉMA

Quand le cinéma est apparu, à la toute fin du XIX^{ème} siècle, le cirque était le spectacle le plus populaire du moment et rassemblait les foules. On venait y découvrir des attractions incroyables, des performances repoussant les lois physiques, des corps qui se déformaient, des animaux féroces devenus dociles, des spectacles de magie, des clowns qui tournaient en dérision les exploits des artistes plus sérieux. On tremblait avec les trapézistes, on retenait son souffle avec les funambules, on assistait médusés aux exploits des lanceurs de couteaux ou aux grandes reconstitutions historiques de combats mémorables.



Le cinéma des premiers temps (1895-1906) s'est nourri de ces numéros, de ces personnages hors du commun : des vues Lumière ont immortalisé certains artistes (par exemple le célèbre duo de clowns Footit et Chocolat). Les films étaient présentés en interlude de spectacles de cabaret regroupant chanteurs, danseurs et artistes de cirque. Mais très vite le cinéma s'émancipe et les opérateurs s'amuse avec la mécanique du cinéma, à repousser encore les limites du corps, les limites du visible : les attractions sont remises en scène sur fond noir pour mieux en voir tous les détails, puis, à la suite de magiciens qui utilisent les nouvelles possibilités qu'offre la machine-cinéma, on voit apparaître des films qui imitent le dispositif du cirque mais qui utilisent des trucages



pour étonner encore d'avantage. C'est le cas avec le film de Segundo de Chomon, *Kiriki, acrobates japonais* (Pathé, 1907) où la caméra placée au-dessus des acrobates leur permet de défier les lois de l'apesanteur.

En y regardant de plus près, on peut jouer des ressemblances et des différences qui parfois rapprochent et d'autre fois opposent cirque et cinéma. Le cirque s'oppose au théâtre, art du langage et des grandes et nobles histoires pour proposer des numéros courts, moins narratifs, où la musique joue un rôle

prépondérant, donnant la part belle à la gestuelle, où le langage se fait plus proche des hâbleurs de foire que des grands monologues de théâtre. Ce spectacle populaire, discontinu, enfantin, vagabond, c'est celui dont s'est emparé le cinéma, comme le montre *Le Cirque* de Charles Chaplin par exemple. À la façon dont Charlot observe le spectacle, par un trou dans la toile du chapiteau, nous allons nous glisser avec lui de l'autre côté et découvrir les coulisses. Le regard que porte Chaplin sur cet univers est déjà nostalgique, comme si le cirque était un spectacle dépassé et que le cinéma et ses stars du burlesque allaient éclipser les vieux clowns qui ne font plus rire personne.

Parmi les différences, précisons que le cirque a la particularité de se tenir sur une scène circulaire (celle-ci correspond à la longe qui guidait les chevaux lors des démonstrations de voltige) ne permettant aucun hors-champs. Le cinéma jouera très vite de ce hors-champs, là encore pour dépasser les performances des artistes de cirque. Le cirque repose sur une relation très particulière qu'il tisse avec le spectateur, celui-ci étant entièrement absorbé dans la contemplation de performances exceptionnelles, qui se déroulent en direct sous ses yeux. L'empathie du spectateur est immédiate dans ce dispositif. Le cinéma devra inventer grâce au cadrage et au montage une manière bien à lui de recréer cette relation avec le spectateur. En se rapprochant des personnages, par des plans plus serrés, le spectateur pourra éprouver de plus près la concentration des performeurs ; par des cadres en plongée ou en contre-plongée, l'espace du cirque s'en trouvera encore élargi, modifié, sensationnalisé... Et enfin, grâce au montage, le cinéma trouvera le moyen de créer une tension, en dévoilant des éléments, en créant des accélérations, en jouant sur le rythme. Le son, très important dans les spectacles vivants, a également été exploité par le cinéma devenu sonore pour encore amplifier cette tension.

Autour des années 1950, le cinéma fut de nouveau fasciné par le cirque. À Hollywood, devenu alors une véritable usine à rêves, de nombreux films sur écran large, aux couleurs pimpantes, viennent célébrer ce qui fut l'âge d'or des grands cirques américains : les spectacles du cirque Barnum, avec sa triple piste ou le Wild West Show de Buffalo Bill, qui inventait la mythologie de la conquête de l'Ouest (*Annie, la reine du cirque* de George Sidney (1950), *Sous le plus grand chapiteau* du monde de Cecil B. DeMille (1952), *Trapèze* de Carol Reed (1956), ou encore *Le Plus Grand Cirque du monde* de Henry Hathaway (1964)). La nostalgie s'est emparée de ces décors aux couleurs trop vives, et de ces costumes et maquillages criards dessinant des sourires trop appuyés. Le cirque apparaît alors comme le temps de la grandeur disparue des Etats-Unis et correspond à un monde désuet, dépassé.

De l'autre côté de l'Atlantique, Federico Fellini propose une autre vision du cirque, celui des petites troupes qui parcourent l'Europe. Loin du faste des pistes multicolores du cinéma américain, *La Strada*, en 1954, évoque dans un noir et blanc profond l'errance de Zampano et Gelsomina, vivotant de village en village et croisant sur leur route d'autres saltimbanques. Le cinéma permet alors de voir ce que les spectateurs ne voient jamais : les voyages en roulottes, la difficulté quotidienne de la vie nomade, dans l'Europe d'après-guerre. À son tour, quand il rendra hommage au cirque, Pierre Etaix dans *Yoyo* (1964), nous contera de façon poétique les succès d'un clown renommé sans jamais nous montrer la piste. Nous verrons les coulisses, les villes parcourues, comme si le cinéma ne pouvait rendre correctement compte de l'émerveillement que le cirque produit sur le spectateur. C'est ce même émerveillement mais teinté d'angoisse qui guidera Federico Fellini pour son film *Les Clowns* en 1971. Un petit garçon, qui voit le chapiteau plein de promesse s'installer devant sa fenêtre, se met à pleurer lorsqu'il assiste au spectacle. Apeuré par les exagérations des clowns, il prolonge la relation toujours mêlée de peur et de fascination qui caractérisent le spectacle de cirque, depuis les freaks shows du XIX^{ème} siècle jusqu'aux spectacles contemporains de cirque moderne.

Elodie Imbeau (La Cinémathèque française)



Quel Cirque !



Le Cirque



Yoyo



La Strada

L'ADRC et La Cinémathèque française remercient l'AFCAE qui présente en «avant-première» l'atelier à l'occasion des Rencontres Nationales Art et Essai Jeune Public.

11/13 septembre 2019
Cinéma Les Enfants du Paradis à Chartres.

www.art-et-essai.org



LA CINÉMATHEQUE
FRANÇAISE

LES FILMS

QUEL CIRQUE !

Bretislav Pojar, Karel Zeman, Zdenek Ostrcil

République Tchèque | 1957 | DCP | Distribution : Malavida Films

Un programme de trois courts-métrages consacré à l'univers du cirque, trois regards poétiques, tendres et drôles, réalisés par de grands auteurs du cinéma d'animation tchèque.

+
4/5
ANS

LE CIRQUE

Charles Chaplin

Etats-Unis | 1927 | 83 min | Distribution : Théâtre du Temple

Avec Charles Chaplin.

C'est par hasard que Charlot devient la vedette d'un petit cirque mais c'est par amour pour la belle écuyère qu'il reste dans la troupe.

+
7/8
ANS

YOYO

Pierre Étaix

France | 1965 | 92 min | Distribution : Carlotta Films

Avec Pierre Étaix, Claudine Auger, Luce Klein

Un milliardaire qui s'ennuie et qui rêve d'un amour perdu, avec une écuyère de cirque. Une crise économique qui bouleverse l'ordre du monde. Un enfant de la balle qui devient un clown célèbre et qui veut restaurer le château de son père. Et l'appel de la route, qui est toujours là.

+
7/8
ANS

LA STRADA

Federico Fellini

Italie | 1954 | 109 min | Distribution : Les Acacias

Avec Giulietta Masina, Anthony Quinn, Richard Basehart.

Gelsomina est vendue par sa mère à Zampano, un saltimbanque qui la brutalise et ne cesse de la tromper. Ils partent ensemble sur les routes, vivant misérablement du numéro de Zampano. Surgit Le Fou, violoniste et poète, qui seul sait parler à Gelsomina.

+
10/12
ANS

DÉROULEMENT DE L'ATELIER

Avant la projection de l'un des films proposés ci-dessus, des extraits commentés constitueront une introduction à la séance. Quatre extraits de films choisis en échos les uns aux autres permettront de susciter une discussion avec les enfants spectateurs en insistant sur ce que la mise en scène nous fait découvrir ensemble, en regardant attentivement, de façon active et sans avoir recours à des connaissances esthétiques ou historiques.

Extraits présentés :

Les Clowns de Federico Fellini

Notes on the Circus de Jonas Mekas

Yoyo de Pierre Étaix ou *Le Cirque* de Charles Chaplin

Kiriki acrobates japonais de Segundo de Chomon

DURÉE DE L'ATELIER

45 minutes avant la séance (à partir de 4/5 ans)

1h00 avant la séance (à partir de 7/8 ans)

CAHIER DES CHARGES



PARTICIPATION – ENGAGEMENTS

L'ADRC pourra prendre en charge 20 à 30 ateliers dans l'année. **Conformément à ses missions d'intérêt général, l'Agence veille à permettre l'accès à ses actions aux salles économiquement fragiles.** Ainsi, elle gèrera son offre de services et d'actions en fonction de cet impératif. Le coût de l'atelier sera pris en charge par l'ADRC et non par la salle. En contrepartie, la salle s'engage à accueillir au mieux l'intervenant et programmer au mieux la séance « atelier » et le film.

L'ADRC se réserve le droit de refuser la demande d'une salle qui ne remplirait pas les conditions suivantes.

Engagements liés à la programmation du film

Chaque salle participante s'engage à :

- Être à jour de sa cotisation d'adhésion à l'ADRC.
- Programmer la séance atelier sur un horaire adapté au public familial et aux centres de loisirs. Il est rappelé que l'ADRC n'intervient pas sur le secteur des dispositifs scolaires d'éducation à l'image.
- Adresser la demande de réservation du film et de l'atelier auprès de l'ADRC au minimum un mois avant la tenue effective de l'atelier.
- Respecter les dates et conditions de programmation confirmées par l'ADRC.
- Communiquer sa programmation à l'ADRC (jour + horaire) par e-mail.
- Communiquer à l'ADRC les résultats de l'action, quantitatifs (détails des entrées des séances) et qualitatifs (photos, revue de presse).

Engagements liés à l'accueil de l'intervenant

Il est demandé à chaque salle :

- De contacter préalablement le/la conférencier(e) de l'atelier et de l'accueillir à son arrivée (gare, aéroport...) et l'accompagner sur les lieux de l'atelier.
- De prendre en charge les repas et l'hébergement de l'intervenant (en hôtel ou chambre d'hôte).
- De mettre à disposition le matériel non transportable nécessaire à la réalisation de l'atelier.
- D'effectuer en amont un test de projection des extraits envoyés préalablement par La Cinémathèque française par Internet.

Engagements liés à la communication de l'événement

La salle s'engage à :

- Faire figurer l'opération en apposant les logos des partenaires (ADRC / La Cinémathèque française) sur tous les supports de communication du cinéma.
- Utiliser les affiches et photos du film à commander directement auprès du distributeur concerné.
- Mettre en œuvre une communication adéquate en direction du public et faire la promotion de la séance auprès des partenaires de la salle.
- Envoyer les informations relatives à l'action aux médias (presse régionale, sites web, réseaux sociaux ...).

LES CONDITIONS DE LOCATION DU FILM

La/les projection(s) donne(nt) lieu à une déclaration des recettes selon la procédure commerciale habituelle (billetterie CNC). Le film ne fait pas l'objet de minimum garanti (partage des recettes à hauteur de 50 %). Il est demandé à la salle d'organiser, au minimum, une séance en accompagnement de l'animation.

La mise à disposition du DCP sera effectuée par l'ADRC aux conditions habituelles (transport à la charge de la salle). Un envoi dématérialisé via la plateforme Cinego est également proposé. Dans ce cas, l'ADRC pourra prendre en charge le coût d'envoi dématérialisé.

PRISE EN CHARGE

- L'ADRC pourra prendre en charge le coût d'un atelier par salle.
- Il est possible pour les salles de proposer d'autres occurrences de l'atelier consécutives à la première date. Dans le cas d'une seule date supplémentaire, l'atelier sera facturé à la salle 260 € TTC par La Cinémathèque française. Au-delà, les ateliers supplémentaires seront facturés chacun à hauteur de 200 € TTC. Dans tous les cas, il sera nécessaire que la salle communique à La Cinémathèque ses données comptables pour l'établissement du devis et la facturation. Un bon pour accord du devis sera transmis par la salle à La Cinémathèque, avant que l'atelier n'ait lieu. Ce bon pour accord confirme la réservation qui est due dans les 9 jours précédant l'intervention.
- Dans le cas d'une circulation de l'atelier initiée par une association territoriale, la prise en charge et les coûts doivent faire l'objet d'un accord entre l'ADRC et l'association territoriale.
- L'ADRC pourra prendre en charge les frais de déplacement de le/la conférencier(e) sur présentation d'une estimation préalable et des justificatifs de paiement.

TARIF

La salle reste responsable de la politique tarifaire pratiquée pour cette/ces séance(s).

MATÉRIEL

Le matériel suivant sera mis à disposition des salles participantes :

- DCP comprenant les extraits des films diffusés au cours de l'atelier. Le fichier encodé en DCP est également disponible sur le stock numérique Cinego (rubrique ADRC).

CONTACTS

Rodolphe Lerambert : r.lerambert@adrc-asso.org

Anne Rioche : a.rioche@adrc-asso.org

Tél : 01 56 89 20 30